PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2026-10-15 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration tenue à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Louis, le jeudi 15 octobre 2026.

Sont présents :

Mesdames les administratrices Nathalie Leblanc, Julie L'Homme, Jessica Lambert, Mélanie Hardy et messieurs les administrateurs Hugo Laporte, Sylvain Lafrenaye, Jean-Sébastien Savaria, Yvon Daigle, Robert Charron, Denis Benoît, Michael Archambault, Richard Potvin, Pier-Yves Chapdelaine.

Sont absents : Annick Corbeil, Richard Gauthier.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Guy Robert, président.

Madame Nathalie Lanoix, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

10.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

10.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

26-10-62 Sur la proposition de Richard Potvin
Appuyée par Hugo Laporte
Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

10.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2026 (c.c.)

26-10-63 Sur la proposition de Robert Charron
Appuyée par Mélanie Hardy
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2026 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

10.4 Rapport d'entretien du réseau (c.c)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 7 septembre au 2 octobre 2026 a été remis aux directeurs pour information.

10.5 Comptes à payer (c.c)

26-10-64 Sur la proposition de Nathalie Leblanc
Appuyée par Denis Benoît
Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière quant à la disponibilité des fonds et d'approuver la liste des factures à payer datée du 6 octobre 2026, incluant les ajouts, pour un montant de **89 355,44$.**

Je soussignée, Nathalie Lanoix, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer du 6 octobre 2026.

_____
Nathalie Lanoix,
Directrice générale et greffière-trésorière

Des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de septembre et octobre 2026 pour un montant de **22 147,64$** (réf. : liste du 6 octobre 2026).

10.6 Correspondance

Aucune correspondance.

10.7 **SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**

10.7.1 Fin de la probation de Nathalie Lanoix

ATTENDU QUE madame Nathalie Lanoix a été engagée à titre de directrice générale et greffière-trésorière le 4 mai 2026;

ATTENDU QUE son contrat d'embauche prévoyait une période de probation d'une durée de 6 mois;

ATTENDU QUE ladite période de probation prend fin le 4 novembre 2026;

ATTENDU QUE l'évaluation de rendement par les administratrices et les administrateurs de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre démontre que l'employée a rempli ses fonctions de manière pleinement satisfaisante et a réussi sa période de probation.

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre recommande la confirmation de madame Lanoix dans ses fonctions à statut permanent.

26-10-65 Sur la proposition de Nathalie Leblanc
Appuyée par Michael Archambault
Il est résolu à l'unanimité de confirmer l'embauche permanente de madame Nathalie Lanoix au poste de directrice générale et greffière-trésorière à compter du 4 novembre 2026 et de lui accorder tous les droits, privilèges et conditions de travail applicables à ce statut conformément aux clauses de son contrat de travail.

10.7.2 Déneigement – Réservoir Saint-David

26-10-66 Sur la proposition de Hugo Laporte
Appuyée par Julie L'Homme
Il est résolu à l'unanimité de requérir les services de madame Geneviève Breton pour le déneigement de la cour au réservoir à Saint-David, saison 2026-2027 au coût de 50$ chaque fois.

10.7.3 Déneigement – Surpresseur Saint-Jude

26-10-67 Sur la proposition de Yvon Daigle
Appuyée par Sylvain Lafrenaye
Il est résolu à l'unanimité de requérir les services de Groupe M Lemay inc. pour le déneigement de la cour au surpresseur à Saint-Jude, saison 2026-2027, au montant de 475$, taxes applicables en sus, payable en deux versements.

10.7.4 Déneigement – Surpresseur Saint-Bernard

26-10-68 Sur la proposition de Robert Charron
Appuyée par Jean-Sébastien Savaria
Il est résolu à l'unanimité de requérir les services de monsieur Adam Beaudreault pour le déneigement de la cour au surpresseur à Saint-Bernard, saison 2026-2027, au montant de 500$, payable en deux versements.

10.7.5 Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2027 (c.c. projet)

26-10-69 CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Benoît, appuyé par Yvon Daigle et résolu à l'unanimité :

QUE les séances débuteront à 19 h 30 à salle du conseil de la municipalité de Saint-Louis située au 750, rue St-Joseph à Saint-Louis

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2027:

21 janvier	18 février
18 mars	15 avril
20 mai	17 juin
15 juillet	23 septembre
21 octobre	18 novembre
14 décembre (Mardi)	

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière, conformément à la loi qui régit la Régie.

10.7.6 Adoption des prévisions budgétaires 2027 de la Régie de l'Aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu (c.c.)

26-10-70 CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu a dressé son budget pour l'exercice financier 2027 et nous l'a transmis pour adoption;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mélanie Hardy, appuyé par Jessica Lambert et résolu à l'unanimité que le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu, pour l'exercice financier 2027, tel que soumis; copie dudit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

10.7.7 Clarification du service offert à St-Pie-de-Guire

Une résolution sera faite lors de la séance du 19 novembre 2026 afin de clarifier l'offre de service à la municipalité de St-Pie-de-Guire.

10.8 Varia ouvert

10.9 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

10.10 Levée de la séance

26-10-71 Sur la proposition de Jessica Lambert
Appuyée par Nathalie Leblanc
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

_____
Guy Robert,
Président

_____
Nathalie Lanoix,
Directrice-générale et greffière-trésorière